

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

Organe de publicité et d'informations, paraissant à Sion les mardi, jeudi et samedi

Administration et Expédition: Imprimerie GESSLER, SION

Compte de chèques Nr. 11c 84. Les annonces et réclames sont reçues par l'administration du Journal

Sur demande le „BULLETIN OFFICIEL“ est joint comme supplément aux prix de fr. 1.50 par semestre pour la Suisse et fr. 5.50 par an pour l'Étranger

Téléphone N° 46

L'abonnement part de n'importe quelle date et continue jusqu'à révoation formelle et signée. Les abonnements pour l'Étranger sont payables d'avance

ANNONCES :

Canton Suisse Étranger
La ligne ou son espace . 0.15 0.80 0.40
Réclames 0.50

Pour renseignements et devis s'adresser à „L'Administration du Journal“ Sion.

ABONNEMENTS:

L'abonnement est payable par six mois.
année 6 mois 3 mois
Valais et Suisse 9.— 4.50 2.80
Étranger (envoi des 8 numéros de la semaine . . . 17.— 9.— 6.20
Envoi par nu méro 20.— 12.— 7.—
— Abonnements par poste 30 cts en plus —

A NAX

Egaré un chien barbet répondant au nom de «Jacinthe». Donner renseignements contre récompense à Dame Veuve Maurice BRUTIN, à Nax.

Società Italiana Militari Reduci di Guerra Sion e dintorni

Tutti i Reduci, soci e non soci sono indistintamente convocati all'assemblea straordinaria per Domenica 25 Gennaio alle ore 14, nel locale Caffè Trois Couronnes, Sion.
Si raccomanda specialmente la presenza dei Reduci abitanti nei dintorni di Sion.
IL COMITATO.

Jolie chambre meublée A LOUER

S'adresser Café Trois Couronnes, à Sion.

Bonne occasion A VENDRE

1 lit en fer 2 places, avec matelas 1 commode, 1 lavabo, 1 fauteuil, 1 table carrée et 6 chaises canonnées.
S'adresser au bureau du journal qui indiquera.

LIN

en grains et farine
En vente aux
MOULINS AGRICOLES
— Sion —

PIANOS D'OCCASIONS

des meilleures marques suisses et étrangères, tous garantis en bon état.

Grand choix de pianos neufs Facilités de paiement

Grand choix de pianos électriques Bon escompte au comptant.

Maison A. EMCH MONTREUX

19, Avenue du Kursaal 19

A LOUER

jolie chambre meublée, bien exposée.
S'adresser au bureau du journal.

Sacs

vend et achète continuellement
A. B. Zihler
Fabr. Sacs Berne.

Boucherie Chevaline

2 Chemin Neuf Eaux-Vives GENEVE
De retour du front français M. Rossignelly Lucien prévient sa clientèle qu'il recommence ses expéditions comme par le passé des viandes de 1er choix à des prix modérés.
Rôti le kilo depuis fr. 3.—
Bouilli le kilo depuis fr. 2.40
Charcuterie fumée et non fumée, prix spéciaux par demi-cheval.
Téléphone 45.63

Vite et bien

Pour remettre ou reprendre rapidement un commerce: Epicerie, Primeurs, Tabacs, Café, Boulangerie, etc., adressez-vous à G. Droguet, «La Commerciale», Square de Georgettes, 4, Lausanne, Tél. 4382

Autos - Camions - Tracteurs

sont remis à neuf à bref délai à des prix sans concurrence. Avec outillage moderne, je puis satisfaire la clientèle la plus difficile. Travail garanti.

H. MATHEZ, Villeneuve, Grand'rue 103

Mulets de travail et jeunes mulets

ACHATS - VENTE - ECHANGE

Francis GOLLET, Sion.

F. WIRZ

Téléphone 363 — VEVEY — Téléphone 363

Appareilleur - Ferblantier - Couvreur

Installations sanitaires modernes. Service d'eau chaude par l'électricité seule ou combiné avec le potager ou autre

Chauffe-bain électrique

le meilleur marché, pas d'entretien sans aucune surveillance, ni danger. Fabrication suisse.



Pour la ponte et l'élevage

l'Aliment concentré

de la Maison E. Nicolle

Succ. de L. Cuénoud-Landolf, à Lausanne est toujours le meilleur et le plus économique Graines mélangées pour volailles — Téléphone 21.29 —

DOUCHES

La Maison Populaire avise le public de Sion qu'elle a, dans son bâtiment, une installation de douches. Celles-ci seront ouvertes deux fois par semaine. Les inscriptions se font éventuellement pour le mardi et le samedi. Invitation cordiale. Prière de s'inscrire à l'avance

Fabrique: Téléphone 35 Magasins: Téléphone 105

FABRIQUE DE MEUBLES

REICHENBACH

et Cie., SION

Ameublements complets en tous genres pour Hôtels, Pensions et Particuliers

Grands Magasins Avenue de la Gare - Exposition permanente
Devis sur demande Vente par acomptes

Papiers Peints

ETABLISSEMENTS

W. WIRZ-WIRZ S.A., BAË

Maison la plus importante

Demandez nos échantillons chez les principaux Entrepreneurs de Gypserie et peinture du Valais.

— Livraison rapide —

BUREAU FIDUCIAIRE

ADRIEN GINDRAT

Expert-comptable

Place St.-François, LAUSANNE

Organisation de comptabilités, Révisions, Bilans, Expertises, Constitutions de sociétés, Arbitrages.

Pantoufles lisières

forjes semelles cuir, extra chaudes
série 24 à 29 Frs. 5.—
série 30 à 35 6.—
série 36 à 41 7.50
série 42 à 47 8.80
Pantoufles feutre la, montantes av. bouts cuir depuis Frs. 13.—
Envois à choix partout, Echange. Socques et tous genres de chaussures au plus bas prix.
Ulysse Campiche
Lausanne.

NEURALGIE MIGRAINE, INFLUENZA, Mal de Tête KEFOL

SEUL REMÈDE SOUVERAIN
Bouteille (10 comprimés) 1.50. Ch. Bussac, pharmacien, 12, rue de la Pharmacie, Bâle, Suisse.
Toutes Pharmacies, Bâle, Suisse.

Café-Restaurant de la Maison Populaire

SION SION

Chambre et Pension

Restauration et consommation de 1er choix

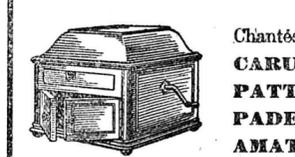
Café - Thé - Chocolat

Gâteaux sur commande

Se recommande Isidore Müller, tenancier.

Véritable Gramophone

est le plaisir et la récréation de tous
IMMENSE REPERTOIRE DE DISQUES



Chantés et joués par:
CARUSO - MELBA
PATTI - SARASATE
PADEREWSKI - FARRAR
AMATO - KUBELIK, etc.

MUSIQUE D'ORCHESTRE DANSES-RECITATIONS

ENVOIS A CHOIX
Bâle HUG & Cie Bâle

Vu la pénurie de fourrages

vendez vos chevaux qui ne payent plus leur nourriture à la grande boucherie chevaline de Sion qui vous paye le plus grand prix du jour. Paiement comptant. Téléphone 146.
En cas d'urgence se rend à domicile.

Louis Mariethoud

Pour être bien servi et à bon marché il faut s'adresser à la Boucherie Chevaline, rue du Midi 1, Renens Téléphone 84.127 succursale VALLORBE.

Rôti dep. frs. 3.— le kg., bouilli dep. 2.20 le kg.; salé fumé 4.— le kg.; salamis frs. 6.— le kg.; saucissons extra 4.— le kg.; saucisse au foie 4.— le kg.; cervelas pièce 30 cts.; saucisses aux choux, 4.— le kg.
Se recommande: Jean SOLEN. THALER.

Mesdames!

Les douleurs, les retards et les Troubles périodiques sont radicalement guéris par le traitement végétal cure inoffensive.
Herboristerie De Latorre
25 rue des Alpes, GENEVE

Magasins E. Géroudet & Fils

SION

Vente de complets en drap national

| | |
|---------------------------------|------------|
| Complet en drap national, mêlé | Fr. 110.-- |
| Complet " " laine | " 145.-- |
| Draps milaine, suisses le mètre | " 16.-- |
| Draps fantaisie, suisses " " " | " 20.-- |

Imhof & Cie., Forges du Rhône, Brigue

recommandent
aux marchands de fer Sociétés Sociétés de consommation montagnardes, paysans et agriculteurs, leur dépôt bien assorti en
haches de bûcherons et ordinaires, Sapi, Serpes, coins de bûcherons, etc., etc.
Vente directe depuis l'atelier. Envois par la poste. Service prompt et à prix modérés. Qualité extra garantie

CARRELAGES ET REVETEMENTS

DEVIS SUR DEMANDE

DEVIS SUR DEMANDE

J. ROD - LAUSANNE

ST-ROCH 10 TEL. : 39.61

500 paires de Pantoufles

draps, avec talons, 36 à 42

Exceptionnellement

3 45

la paire

GRANDS MAGASINS AU LOUVRE - AIGLE

la plus importante maison d'assortiment de la région

VOTATION CANTONALE

1. Acceptez-vous la revision de l'art. 54 de la Constitution sur le mode de nomination des députés au Grand Conseil?

OUI

2. Acceptez-vous le décret concernant les travaux de restauration et de construction au Collège de Brigue?

OUI

Le nouveau chef du gouvernement français

M. Millerand, qui est appelé à recueillir la succession de M. Clemenceau à la tête du gouvernement français...

Mais ce militant du socialisme devait finir comme la plupart de ceux que l'on hisse au pouvoir. Appelé à faire partie du ministère Waldeck-Rousseau...

Le cabinet Waldeck-Rousseau ayant terminé sa carrière, M. Millerand reprit sa tâche d'avocat.

Au moment de la conflagration européenne M. Millerand était ministre de la guerre. Il avait totalement rompu avec ses anciens amis du Bloc et s'appliquait à réparer le mal qu'avait fait à l'armée le néfaste régime combiste.

Cette attitude patriotique redoubla l'animosité des socialistes à son égard. Quand, sous l'impression de succès allemands, la vague d'extrême-gauche devint menaçante, M. Millerand fut sacrifié pour le salut de la barque gouvernementale.

On lui reprocha de n'avoir pas su organiser la victoire et de s'être laissé traîner « en petit garçon » par les généraux.

La paix, M. Millerand fut nommé haut-commissaire en Alsace-Lorraine. C'est de Strasbourg qu'il vient pour recueillir la succession de M. Clemenceau.

Les journaux français commentant son arrivée au pouvoir expriment l'opinion qu'il poursuivra d'une main ferme la politique de restauration dont la France a si grandement besoin au sortir de cette longue et atroce guerre.

La retraite de Clemenceau et la Conférence

La soudaine disparition politique de M. Clemenceau suscite à la Conférence de la Paix toutes sortes de difficultés qui affectent aussi bien la forme que le fond de son travail.

Pour commencer, MM. Lloyd George et Nitti se débattent à leur lourde tâche intérieure, étaient venus à Paris pour précipiter, sur les points essentiels, les règlements qu'était incapable d'élaborer à lui seul le Conseil suprême tronqué et même infirme que nous avons vu à l'œuvre pendant les derniers trois mois.

Le président de la Conférence de Paris s'éclipant, tout cet effort est suspendu. MM. Lloyd George et Nitti vont-ils attendre qu'un nouveau président du conseil et ministre des affaires étrangères français soit entré en fonctions pour braver avec lui le fil des pourparlers si brusquement suspendus? C'est douteux en ce qui concerne M. Lloyd George et quant à M. Nitti, c'est presque impossible.

Il est un trait particulier à la Conférence de Paris de 1919 qui suffit à rendre assez la-

borieuse la continuation de ses travaux et sur lequel il convient d'insister parce qu'il comporte un enseignement. C'est la méthode très personnelle que ses trois chefs originaux, MM. Wilson, Lloyd George et Clemenceau ont employée pour accomplir le programme de paix.

Nombre de décisions importantes sont formulées en des termes extrêmement laconiques. Nombre de procès-verbaux du fameux Conseil des Quatre et des Trois ne rendent que très insuffisamment la discussion qu'ils essaient de fixer. Le haut fonctionnaire du quai d'Orsay qui s'est attaché à suivre à la trace ces débats secrets — pendant très longtemps l'honneur de la confiance directe lui fut refusé — a eu toutes les peines du monde à constituer des dossiers quelque peu complets, se servant du témoignage de personnages secondaires. En toute circonstance, les négociateurs gardent par devers eux, dans leur mémoire, les linéaments importants de la négociation qu'ils ont conduite: promesses échangées d'homme à homme, caractère exact de la condition mise à telle concession, etc. Mais ici la mesure habituelle a été dépassée.

Cet « égoïsme » des négociateurs — égoïsme, au sens latin du mot — a atteint la substance même des solutions adoptées. Qui ne voit par exemple, que la « Société des Nations » — celle des 14 articles — est sortie, toute désarmée, du cerveau de M. Wilson, et que M. Wilson parti, ce qu'elle pouvait avoir de force lui manque visiblement?

La tâche des successeurs de M. Clemenceau et éventuellement de MM. Wilson et Lloyd George sera, en partie, de parer aux perturbations inévitables que graduellement causera l'éclipse de ces puissantes personnalités.

SUISSE

M. Motta félicite Deschanel

Après la réception du communiqué officiel annonçant le résultat de l'élection présidentielle à Versailles, le président de la Confédération suisse, M. Motta, a envoyé dimanche matin au nouveau président de la République française, la dépêche suivante:

« A Son Excellence, M. Paul Deschanel, à Paris.

« Au nom du Conseil fédéral suisse, j'ai l'honneur de vous féliciter chaleureusement pour l'élevé témoignage de confiance qui vous élève à la magistrature suprême de la République.

« Vous avez été, pendant la période tragique que nous venons de traverser, une des grandes forces et une des grandes voix du pays.

« En même temps qu'il vous présente les plus cordiales félicitations pour une présidence heureuse, le Conseil fédéral souhaite que l'avenir maintienne et consolide davantage les liens séculaires d'amitié qui unissent le peuple de France et le peuple suisse.

(Signé): Motta, président de la Confédération suisse ».

Un cri d'alarme

Les membres du parti chrétien-social de l'Assemblée nationale autrichienne ont adressé un télégramme aux membres chrétiens-sociaux du Conseil national suisse, les priant d'intervenir auprès du Conseil fédéral, afin qu'il demande au Conseil suprême à Paris d'entreprendre immédiatement une action de secours pour empêcher une catastrophe menaçante. Les députés chrétiens-sociaux ont transmis cette dépêche au Conseil fédéral.

Referendum

A propos du referendum contre la loi réglementant les conditions du travail, la chancellerie fédérale a reçu 60,393 signatures dont 60,093 reconnues valables. Le canton de Vaud à lui seul fournit presque la moitié des signatures. Voici au reste comme elles se répartissent: Zurich 2092, Berne 5554, Lucerne, 827, Uri 19, Schwytz 272, Obwald 0, Nidwald 143, Glaris 189, Zoug 138, Fribourg 6198, Soleure 575, Bâle-Ville 871, Bâle-Campagne 126, Schaffhouse 158, Appenzell (Rh. Ext.) 660, Rhodes-Int. 0, St. Gall 1285, Grisons 991, Argovie 915, Thurgovie 961, Tessin 786, Vaud 28,079, Valais 2117, Neuchâtel 4739, Genève 2397. — Total 60,093.

La votation populaire effectuée primitivement au 8 février 1920 a été renvoyée à une date indéterminée par le Conseil fédéral, en raison de l'épidémie de fièvre aphteuse qui sévit en Suisse.

Pas d'épidémie dans le Jura

Y a-t-il une nouvelle épidémie dans le nord du Jura? L'autorité médicale répond: non. On a donc eu tort de parler de « véritable épidémie. » Il y a eu dans le Jura, des cas de panaris ou d'infections de doigts, en décembre et janvier; mais ils n'ont pas eu de caractère épidémique. Leur cause résidait dans le fait que des personnes, qui s'étaient plus ou moins grièvement blessées, n'avaient pas reçu les soins nécessaires dès le début.

Navigations intérieures

Dans une circulaire qui adressait le 29 septembre 1919 aux gouvernements cantonaux, le Conseil fédéral, afin de pouvoir préparer un projet d'ensemble, du réseau des voies navigables suisses, priait chaque canton de lui faire savoir: 1. quelles sections de cours d'eau du canton on peut considérer comme naturellement navigables; 2. quelles sections de cours d'eau du canton il est proposé de rendre navigables; 3. quels types de chalandis il faut prévoir pour ces sections de cours d'eau.

Cette circulaire fédérale a été discutée à deux reprises par le Comité de la Section vaudoise de l'Association suisse pour la Navigation du Rhône au Rhin qui, après l'avoir approuvé, a décidé de présenter au Département

des Travaux publics du canton de Vaud un rapport extrêmement complet et intéressant, dû à la plume de M. Jean Fornallaz, président du Comité de la Section vaudoise de l'Association suisse pour la Navigation du Rhône au Rhin.

Pour répondre à la première question (quelles sections de cours d'eau de votre canton peut-on considérer comme naturellement navigables?) le rapport de M. Fornallaz prend pour base les projets établis par le Syndicat suisse pour l'étude de la voie navigable du Rhône au Rhin et spécialement ceux de M. William Martin, ingénieur à Lausanne, pour le canal d'Entrecroches. Ce secteur ne comporte aucun cours d'eau navigable. Il n'en est pas de même, d'une part, de la voie de communication dans la direction de l'Aar et du Rhin, où, pour relier le lac de Morat à celui de Neuchâtel, on prévoit l'utilisation directe naturelle de la Broye. D'autre part, dans l'autre direction le Rhône, depuis le lac Léman jusqu'à Massongex, peut très bien remplir les mêmes conditions.

Le rapport propose donc d'inscrire sous la rubrique « cours d'eau navigables »: 1. la Broye du lac de Morat à celui de Neuchâtel; 2. le Rhône du lac Léman à Massongex.

Douanes

Le Conseil fédéral a nommé M. Gassmann, inspecteur général des douanes, comme directeur général des douanes.

Le nouveau directeur a fait toute sa carrière dans l'administration. C'est un fonctionnaire aimable et courtois, curieux de progrès, ouvert aux idées nouvelles. M. Gassmann est bourgeois de Berne, où il est né en 1873. En 1894, il entra au service de l'administration fédérale. De 1900 à 1905, il était contrôleur des entrepôts de Cornavin, à Genève. Revenu à Berne, il passa au secrétariat de la direction, puis il fut nommé adjoint, et, enfin, en 1914, inspecteur général.

Les envois pour l'Allemagne

Se basant sur la loi allemande contre l'exportation des capitaux, les chemins de fer allemands n'acceptent plus d'envois avec remboursement, provenant de Suisse, et destinés à des personnes habitant l'Allemagne. Toutefois, les envois suivants sont encore acceptés: remboursements jusqu'à 12 fr. 50, ports dus pour transport par chemin de fer, débours des chemins de fer (droit de douane). Cette mesure est entrée en vigueur mardi, 20 janvier.

Les dotations au général et son adjudant

Il se trouve qu'une dotation modeste est accordée par le budget au général Wille et à l'adjudant général, colonel Brugger. La première se monte à 5000 francs, la seconde à 3000 fr. Ce crédit discuss sans doute lieu à un débat lors de la discussion du budget. On s'étonne dans certains milieux que cette dotation n'ait pas fait l'objet d'une loi spéciale. Rappelons que le général et l'adjudant général ont touché leur solde pleine et entière jusqu'au 31 mai 1919.

Le siège de la Ligue des Nations

L'International Press Service apprend de source particulière qu'il n'y a plus de doute possible que Genève restera définitivement le siège du secrétariat de la Ligue des Nations. Ce sera au mois de février déjà que le secrétaire général de la Ligue, sir Eric Drummond, fera domicile à Genève.

L'opinion des colonels

La Suisse et la Société des Nations

Nous lisons dans la « Revue »: Jusqu'au jour où le peuple se prononcera ce titre va rester presque en permanence dans les journaux. La discussion vient de s'enrichir — le mot « s'enrichir » pourrait du reste donner lieu à contestation — d'un nouveau et désagréable fait. Le « Volksrecht », l'organe des socialistes bolchévistes de Zurich, a publié le texte du rapport des membres de la commission de la défense nationale hostile à l'adhésion de la Suisse. Ces membres sont les colonels de Sprecher, Steinbuch et Schiessle, que le « Volksrecht » et après lui le « Berner Tagblatt » et tutti quanti représentent faussement comme étant « la commission de la défense nationale », alors qu'ils n'en sont qu'une minorité. Il est d'un haut comique de voir le « Volksrecht » antimilitariste jusque dans les moelles, s'appuyer sur l'avis des trois colonels pour combattre le premier essai d'un établissement de solidarité effective entre les nations. On ne sait, du reste, pas de quoi il faut être le plus étonné; si c'est de voir MM. de Sprecher et Cie remplir de joie les socialistes extrémistes ou de trouver ceux-ci applaudissant à l'opinion émise par les colonels.

Le raisonnement de MM. de Sprecher et consorts est du reste presque une vieilleries. L'ancien chef de l'état-major soutient l'idée de la neutralité absolue, comme s'il ne s'était rien passé dans le monde depuis 1914, et se refuse de représenter la limitation de notre neutralité économique comme équivalent à la suppression de toute neutralité. On a réfuté cette grosse erreur et on aura encore plus d'une occasion de la réfuter. Notons que M. Laur montre toute la faiblesse de cette argumentation dans une courte brochure qu'il vient de publier au nom de l'Union des paysans et qui est, dans ce genre, ce qu'on a fait de plus convaincant et de plus incisif.

Le rapport de M. de Sprecher a été publié à la suite d'une de ces indiscrétions devenues si fréquentes dans le domaine militaire. On se souvient du fils Wildbolz, livrant aux socialistes le résumé inexact d'un rapport confi-

dentiel laissé sur une table par son père. Nous ne doutons pas du reste de la publication d'une série de démentis de la part de ceux auxquels on pourrait être tenté d'attribuer la nouvelle indiscrétion. Il est impossible de croire qu'elle soit due à l'un des colonels intéressés. Après la défense faite par le Conseil fédéral, ce serait de leur part un acte de conspiration, le sentiment de la discipline dans toute l'armée. Nourrissons l'espoir que l'enquête qu'on ne manquera pas d'ouvrir prouvera que l'accord que MM. Nods du « Volkrecht » et de Sprecher de Bernegg ne sort pas de la sphère des idées et qu'il était réservé à l'indiscrétion d'un employé subalterne de le faire soupçonner comme existant aussi dans le domaine des faits.

CANTON DU VALAIS

Une anomalie

A propos de la correspondance que nous avons reçue concernant les difficultés créées par la fermeture de la frontière à Iselle pour le ravitaillement de la population des villages du Simplon et de Gondo, nous proposons de déclarer que nous comparissons très profondément à cette situation anormale et très critique.

On ne peut comprendre que nos autorités fédérales n'aient pas encore voulu réclamer de l'Italie la cessation d'une telle anomalie, qui pouvait s'expliquer à la rigueur pendant la guerre, mais qui ne rime plus à rien, d'autant plus que le tunnel du Simplon a été construit avec de l'argent suisse et que notre pays a déjà permis, depuis plusieurs mois, le retour de nombreux démobilisés italiens par la même voie.

La paix étant faite actuellement la fermeture de la route pour la circulation par Iselle d'une population d'ailleurs aussi inoffensive que celle de la vallée du Simplon, n'a plus de raison d'être maintenue. Il est inadmissible que de par la volonté des autorités de police italiennes, une population suisse continue à souffrir aussi injustement.

On sait que par suite du mauvais temps continué de cet hiver, les habitants du Simplon se sont trouvés de ce fait pendant plusieurs semaines complètement séparés du reste du monde. Beaucoup de familles ont dû se priver même du secours des médecins suisses parce qu'elles ne pouvaient les faire venir par la voie du tunnel et que la montagne était impraticable aux piétons à cause des grandes quantités de neige et du danger des avalanches.

Il faut, par conséquent, espérer qu'avant de consentir à de nouvelles faveurs dans l'intérêt de l'Italie au sujet du développement du trafic du Simplon, nos hautes autorités fédérales sauront tenir compte de cette attitude peu accommodante pour s'en prévaloir à l'occasion de nouvelles sollicitations que sont toujours encrés à susciter certains éléments de l'autre côté des Alpes, lorsqu'il s'agit d'intérêts étrangers aux dépens mêmes de ceux du pays.

Lorsqu'il s'est agi de choisir le siège de l'Office du tourisme, les autorités valaisannes n'ont pas hésité à donner leur appui en faveur de Lausanne; il serait juste que des actes de réciprocité soient manifestés par la Direction des C.F.F. et par celle des douanes de l'arrondissement de Lausanne envers les revendications des autorités valaisannes.

FAITS DIVERS

Accidents

Le 14, une fillette de 7 ans, enfant d'un douanier au Châtelard, faisait une chute si malheureuse qu'elle se brisait les deux jambes et se cassa une clavicule. Transportée à l'infirmerie de Martigny, on la dit en bonne voie de guérison, malgré ces graves lésions.

Dans la nuit du 15 au 16, un ouvrier d'origine italienne travaillant aux chantiers de la Barrière, entrant à Giétroz, le soir, fit une chute d'environ 50 mètres, près du chalet du Glacier, et fut trouvé mort le lendemain au bas d'une pente. Le Tribunal qui a procédé à la levée du cadavre établira les causes exactes de l'accident.

Les conséquences de la grève italienne

On nous écrit de Brigue: Par suite de la grève déclarée par les cheministes italiens, le train direct 37 qui arrive de Domodossola à Brigue à 1 h. 05 a été supprimé mardi. Toutes les communications avec l'Italie se trouvent ainsi désorganisées. Le wagon-restaurant du train direct 40 a dû rebrousser chemin depuis Brigue.

Tous les trains sont arrêtés. La gare de Domodossola est gardée par les troupes. Les trains de la Suisse n'ont pu être expédiés, faute de personnel. On a tenté en vain de faire partir des trains pour Milan.

De Chiasso aussi, on annonce que la grève des cheministes a commencé dans la nuit de lundi à mardi.

Mardi matin aucun train des chemins de fer de l'Etat n'est arrivé à cette gare internationale.

Toutes les communications avec l'Italie sont interrompues. Seuls les téléphones marchent encore, mais irrégulièrement.

Electrotechnie

M. Camille Fellay, à Orsières, vient de subir avec succès ses examens pour l'obtention du diplôme final d'électro-technique d'après la méthode Martin, à Genève. Nos compliments.

La fièvre aphteuse

Dans le district de Monthey, jusqu'ici indemne de la terrible épizootie, on se préoccupe

beaucoup de l'arrivée au Bouveret de convois de chevaux provenant des régions frontalières de la Savoie. Le fait que le service frontière autorise ces animaux à poursuivre leur route, cause de sérieuses inquiétudes dans la région, unanime à demander des mesures préventives.

Chronique séduoise

Causerie d'hiver

Quand les sujets de conversation font défaut, on parle de la pluie et du beau temps; il y a toujours quelque chose à dire sur ce thème. Si les petits événements de la vie locale chiment, le chroniqueur qui doit continuellement avoir quelque chose à servir à ses lecteurs, s'inspirera de cet exemple. Eh bien, causons un peu de l'hiver, de cet hiver un peu laid, que qui ne sait pas trop ce qu'il veut depuis quelque temps.

Si notre ville possède au loin la réputation bien assise d'être, en été, une véritable Ségambie, on lui envie son climat salubre d'hiver. Il faut avoir joliment passé une saison de ces journées ensoleillées dont nous sommes souvent favorisés, pour en apprécier tout le charme. Qu'il fait bon, les jours de repos, égarer ses pas dans les étroits sentiers, à travers les coleaux de Savises ou de Montbège, escalader les escaliers rudimentaires qui supportent les tablats de vignes et quand on a trouvé un bon coin, s'asseoir sur le gazon séché de quelque mamelon d'où le regard embrasse l'ensemble de la paisible cité et le soir quand le soleil va disparaître, contempler l'embrasement des vieux vitraux de Valère et de l'église du Collège que les rayons couchants illuminent comme pour une fête. Les Séduois ne se font pas faute d'en profiter et l'on voit tous les dimanches de beau temps, des théories de promeneurs par groupes, en famille ou seuls, longer les promenades habituelles.

Certainement il y en a d'autres qui préfèrent retrouver dans les verges, le soleil de l'été précédent coulé avec le bon fendant auquel il a donné son éclat... Ceux-là, une partie de « yass » les intéresse bien plus que les vitraux de Valère et le crénelage pourpré des Alpes caressées par le soleil à son déclin. Ça on trouve son plaisir selon ses goûts. Peut-on ne pas aimer le vin dans une contrée qui en produit de si bon!

Eisons encore que Sion, si elle n'est pas, loin de là, la ville paresseuse dont certains étrangers parlent en souriant un peu ironique, aime volontiers s'amuser l'hiver. En dehors des manifestations artistiques que lui valent ses deux excellentes sociétés de musique l'Harmonie et l'Orchestre, qui cultivent avec succès la muse Euterpe et régalaient avec une bonne volonté méritoire les nombreux amateurs de leurs productions, on y organise un nombre respectable de lotos, ventes, thés, soirées dansantes, toujours très fréquentées. Il est de tradition que chaque société ait son loto et son bal.

A propos de bals, notons qu'il a été organisé à Sion cet hiver deux cours de danses, l'un par la « bourgeoisie litrée » de la ville et l'autre par la « classe des industriels »; les élèves y ont été en nombre respectable; mais il paraît que dans l'un d'eux les cavaliers faisaient défaut tandis que les danseuses étaient tout un essaim; pour ce motif une des parties aurait bien voulu fusionner les deux cours; le projet échoua et ces gentilles demoiselles surnuméraires se sont arrangées comme elles ont pu.

En fait de distractions, nous avons encore le cinématographe qui, en dépit de certaines critiques, continue avec succès ses représentations. La direction s'efforce de procurer au public des films intéressants; ce qui n'est pas toujours facile. L'assistance serait encore certainement plus nombreuse si l'accès au théâtre était plus commode et le local moins froid.

Ces divertissements n'empêchent pas la vie sérieuse et active de continuer dans les administrations, les bureaux privés, les magasins et les ateliers en attendant que l'approche du printemps mette en branle l'innombrable armée des vigneronnes.

Colonie de vacances

Le Comité de l'œuvre séduoise d'assistance aux enfants suisses nécessiteux et malades, colonie de vacances de Sion, prie instamment les personnes généreuses qui ont souscrit au fonds de fondation de l'œuvre, de bien vouloir s'ormais faire partie de notre association. A cet effet, une liste circulera qui sera soumise à chacun avec prière de donner son adhésion en souscrivant une somme de cotisation annuelle, laissée à sa généreuse appréciation et qui doit être de 2, 5, 10 francs ou davantage. Le comité saisit cette occasion pour adresser toute sa reconnaissante gratitude à ceux qui toujours répondent à son appel et les prie avec sollicitude de le faire encore et toujours le plus largement possible; les sommes souscrites devant servir à l'entretien des enfants auxquels tous nous nous dévouons si largement. (Communiqué)

Banquet conservateur

Les électeurs conservateurs progressistes de la Ville de Sion sont avisés qu'un grand banquet est organisé pour dimanche 25 janvier prochain à 12 heures et demie à la grande salle de la Maison Populaire en vue d'examiner les questions d'actualité qui intéressent le parti et de démontrer la réalisation du programme d'activité qu'il expose.

Des orateurs spécialement qualifiés feront connaître leurs appréciations concernant:

1. Le programme politique et le rôle social du parti conservateur progressiste.

2. Les motifs de s'opposer au radicalisme et au socialisme.

3. La décision de la Suisse à l'égard de la Ligue des Nations.

Les citoyens qui n'auraient pas encore don-

né leur adhésion à cette manifestation populaire... M. Alphonse Tavernier ou au Restaurant de la Maison Populaire.

Soirée des Entremontants

Nombreux sont les ressortissants des rives de la Dranse que les hasards de la vie ont fixés au chef-lieu et dans ses environs; ils é-prouvèrent un plaisir à se trouver de temps à autre réunis pour évoquer des souvenirs communs; c'est pourquoi, depuis longtemps déjà, l'usage s'est établi d'organiser entr'eux pendant l'hiver une soirée familière qui est toujours très fréquentée et débordante d'entrain et de gaieté.

Echos

La santé de l'ex-kaiser

Depuis que la question du procès de l'ex-empereur est redevenue d'actualité, on recom-mence dans le public allemand à parler de la maladie de l'exilé d'Amerongen et on se demande si son état chronique ne diminuerait pas notablement sa responsabilité.

Le correspondant du « Berliner Tageblatt » la Haye dit que l'on constate chez l'ex-empereur un ensemble de symptômes qui permet-tent de supposer un affaiblissement cérébral.

Dans la conversation, sa figure est dénuée de toute expression et le regard devient fixe; les bras et les jambes sont agités par un tremblement; la corpulence augmente et — fait remarquable — Guillaume II parle moins; il a considérablement vieilli.

Les médecins hollandais sont d'avis que Guillaume II est probablement atteint de la paralysie générale des déments, maladie progressive et incurable.

Le journal berlinois ajoute ce commentaire tendancieux:

« Si une enquête tend à prouver l'exacti-tude de ce diagnostic, ce serait dans le procès un fait nouveau qui ne pourrait manquer de modifier la physionomie des débats. »

ETRANGER

L'extradition de Guillaume II

On mande de La Haye à la « Libre Bel-gique » que la nouvelle officielle de la de-mande d'extradition de l'ex-empereur par les Alliés a provoqué une vive émotion dans tous les milieux.

Une grande animation a régné dimanche après-midi au ministère des affaires étrangè-res. Le président du conseil a eu un entretien avec M. van Karnebeck. L'attaché naval alle-mand a eu également un entretien avec le chef du cabinet.

Le correspondant de la « Libre Belgique » apprend de bonne source que des démarches sont faites auprès de l'ex-empereur pour qu'il se mette à la disposition des Alliés. D'aucun espèrent qu'on parviendra à le convaincre.

Le groupe parlementaire de la Diète bava-roise a déposé une motion invitant le gou-vernement bavarois à s'employer auprès du gouvernement d'empire afin que celui-ci fasse tout son possible pour éviter l'exécution des dispositions du traité de Versailles, relatives à la livraison de sujets allemands, pareille ac-tion devant couvrir le peuple d'une honte et d'une infamie indélébile.

Une dépêche de Londres annonce que l'ex-kaiser serait jugé en cette ville et emprisonné, assure-t-on, dans la Tour.

Si cela est vrai, les nuits de Hohenzollern

pourraient bien être troublées par les fan-tômes de tous les grands personnages qui fu-rent exécutés dans la trop fameuse Tour: Henri II poignardé devant le crucifix qu'il im-plorait; les enfants d'Edouard massacrés par les exécuteurs de Richard III; Jane Grey, dé-collée sur l'ordre de Marie Tudor et tant d'autres.

Le fait est qu'on ne saurait trouver une géolè plus impressionnante. En dehors même des exécutions historiques qu'elle évoque, la Tour de Londres avec son enceinte de murail-les noircies par le temps, son lourd donjon aux étroites fenêtres, et tout son luxe de tou-relles, a bien de quoi troubler le cerveau du solitaire d'Amerongen.

D'autre part, une personnalité du « Foreign Office » a déclaré que le tribunal chargé de juger le kaiser serait composé d'Anglais, d'A-méricains, de Français et probablement d'un juge italien.

Le président serait choisi parmi la délégation américaine et le réquisitoire prononcé par un Anglais ou un Français.

Navire en perdition

Un message intercepté par la station de té-légraphie sans fil dit que le paquebot « Pow-laiton » radiotélégraphie le 19 janvier, par 50,5° de latitude et 26,10° de longitude:

« Voie d'eau déclarée. Chauffage noyé. As-sistance nécessaire. »

Le paquebot « Cedric » annonce qu'il com-pte atteindre l'endroit où se trouve le paquebot en détresse. Sept cents passagers seraient à bord du navire en danger.

M. Clemenceau refuse un don national

M. Clemenceau ayant été avisé que l'on sou-gaait à ouvrir une souscription en vue de lui offrir une récompense nationale, telle qu'une terre en Vendée, a déclaré que bien qu'il soit très touché de cette marque de sympathie, il n'accepterait en aucun cas cette offre.

Un train télescope

Mardi matin, à 2 heures, tout près de Schnei-denmühl, un train direct de marchandises a dé-rouillé, obstruant ainsi la voie entre Schnei-denmühl et Berlin. Presque au même moment, le train direct 4, qui n'avait pas pu être averti de l'accident, entra en collision avec le train de marchandises de telle sorte que plusieurs wagons ont été détruits.

D'après des informations officielles, il y au-rail 18 voyageurs appartenant au direct qui ont été tués et 20 blessés, dont 8 grièvement.

Le nouveau gouvernement français

M. Millerand a été chargé de former le nou-veau gouvernement français ensuite de la dé-mission du ministère Clemenceau.

Le ministère est ainsi constitué: Présidence et affaires étrangères: M. Mille-rand; intérieur, M. Steg; justice, M. Lhopi-teau; finances, M. François Marsal; guerre, M. André Lefèvre; marine, M. Landry; colo-nies, M. Albert Sarraut; commerce, M. Isaac; instruction publique, M. Honorat; agricultu-re, M. Henri Ricard; travaux publics, M. Jour-dain; hygiène, prévoyance sociale et mutualité, M. Brefon; transports, M. Le Trocquier; né-gions libérées, M. Ogier.

Secrétaires: Présidence du conseil, M. Rhibl; finances, M. Emmanuel Brousse; agri-culture, M. Queuille; ravitaillement, M. Thou-min; transports et marine, M. Bignon; postes et télégraphes, M. Louis Deschamps; forces hy-drauliques, M. Borel; renseignements techni-ques au ministère de l'instruction publique, M. Coupat. M. David, ancien député de la Dor-dogne, est nommé sous-secrétaire au ministère de l'intérieur et M. Pierre Flandin aux trans-ports aéronautiques.

Les journaux français accueillent géné-ralement favorablement le choix de M. Mille-rand, dont ils louent l'énergie, la volonté, la puissance de travail, l'ardeur patriotique, le désignant particulièrement pour faire face aux nécessités présentes.

L'« Homme Libre » est convaincu qu'avec M. Millerand rien ne sera changé dans la di-rection politique intérieure et extérieure.

Le « Petit Journal » est persuadé que le ca-binet Millerand sera un ministère d'union na-tionale mettant au premier plan les questions d'organisations financières, militaires, économi-ques et sociales.

L'élection de Deschanel et l'opinion allemande

Commentant l'élection de M. Deschanel, la presse estime qu'elle n'amènera pas de mo-dification importante dans la politique de la France envers l'Allemagne.

Le « Tageszeitung »: « Deschanel ou Cle-menceau, cela est indifférent en soi. Toutefo-is la situation de Clemenceau s'appuyait davan-tage sur les baïonnettes françaises, Deschanel saura faire de la haine contre l'Allemagne une affaire nationale par des mo-yens plus raffinés. »

« Deutsche Zeitung »: « Deschanel ne fera, ne pourra faire aucune politique susceptible de nous apporter quelque allègement. »

« Lokal Anzeiger »: « Le plus méchant, le plus avide, le plus perfide, le plus insatiable de nos ennemis disparaît, mais ses successeurs seront nullement plus clairvoyants ou concilia-nts dans le fond. »

« Allgemeine Zeitung »: « Ce serait une er-reur que de voir là une victoire des tendances conciliantes en France. Deschanel fera une politique purement opportuniste, par consé-quent fortement nationaliste, étant donné l'état d'esprit actuel en France. »

« Gazette de Voss »: « Par son talent de représentation, Deschanel est parfaitement ap-te à ces hautes fonctions. L'affirmation qu'il serait un ennemi ardent de l'Allemagne est inexacte. »

« Tageblatt »: « L'Allemagne n'a vraisem-blablement rien à attendre de Deschanel pour son avenir. Toutefois, ce n'est pas un homme de volonté acharnée comme Clemenceau; il sait saisir les occasions et il est ami des beaux gestes. Peut-être l'occasion lui paraîtra-t-elle favorable, plus tard, de faire un beau geste po-litique pour le bien de l'humanité et en fa-veur du bon sens; mais cette opinion est pro-bablement trop optimiste. »

« Vorwaerts »: « Ce changement de person-nes est sans importance au point de vue des relations futures avec l'Allemagne. »

Emeutes sanglantes en Irlande

Un groupe d'environ 160 hommes a été at-taqué dans la nuit de dimanche à lundi en caser-ne d'agents de police à Bromlone, près de Tip-perary en Irlande.

Les assaillants ont employé de la dynamite qui a causé des dégâts considérables. Treize agents de police qui se trouvaient dans la ca-serne ont riposté en tirant sur les agresseurs. Une fusillade s'en suivit et la fusillade se pou-rsuivit pendant cinq heures. Des renforts d'a-gents de police et de soldats furent envoyés. Lorsqu'ils arrivèrent sur les lieux de l'atta-que, les assaillants s'étaient déjà enfuis et aucune arrestation n'a pu être opérée.

DERNIERE HEURE

La grippe au Tessin

BELLINZONE, 20. — Le « Popolo e Li-beria » annonce ce soir 15 décès dus à la grippe dans le village de Sonvico, près Luga-no, dont cinq en un seul jour.

A la fin de la semaine dernière, Lugano comptait 80 cas de la maladie officiellement constatés et quatre décès étaient attribués à l'épidémie.

La greve des cheminots italiens

CHIASSO, 20. — Le train Milan-Chiasso, qui devait arriver à 8 h. 20, est entré en ga-re de Chiasso avec une heure de retard, es-corté par un contingent de soldats italiens. La locomotive portait une mitrailleuse. Le train ne contenait aucun voyageur. Les soldats ac-compagneront le train qui partira mardi

soir à 5 heures de Chiasso pour Milan et vice-versa. Une partie du personnel a exprimé le dé-sir d'adhérer à la grève, mais la majorité s'est déclarée disposée à continuer à travailler.

Les soldats italiens prendront le train sous leur protection dès qu'il aura franchi la fron-tière. Les bureaux postaux suisses de transit ont reçu l'ordre de ne consigner ni corres-pondance, ni valeurs à destination de l'Ita-lie. Le train de mardi matin contenait une grande quantité de correspondance et de jour-naux.

MILAN, 20. — Le préfet de la province de Milan a publié une ordonnance interdisant toute réunion en plein air et ordonnant la ferme-ture de tous les édifices pour 8 h. du soir.

MILAN, 20. — Pendant la première journée, l'ordre de grève n'a été suivi que partiellement sur presque toutes les lignes. Le service a été en grande partie maintenu grâce à l'interven-tion des troupes. Presque toute la presse de Milan excepté « l'Avanti » déplore la grève des cheminots.

M. Mussolini écrit dans le « Popolo d'Italia »: la vérité est que le Syndicat des cheminots voulait la grève à tout prix, même au cas où le ministre des transports de Vito aurait ac-cepté entièrement et sans discussion les reven-dications formulées. Il est évident que la grève a un caractère exclusivement politique. Elle doit faire le jeu des maximalistes italiens et est une manœuvre des bolchevistes, qui veulent assassiner la nation. Mais la nation ne doit pas mourir et ne mourra pas. »

Les accidents

STROHWIL, 20. — La petite Wartmann, âgée de 3 ans 1/2 est tombée dans une fosse à porri et a été asphyxiée.

LEUSIGEN, 20. — Un jeune homme est tombé d'une fenêtre et s'est blessé si griève-ment qu'il a succombé peu après.

La grippe dans le canton de Vaud

MORGES, 20. — L'épidémie de grippe s'est rapidement étendue pendant ces derniers jours dans les villages du pied du Jura.

On compte une trentaine de cas dont plu-sieurs sérieux dans chacun des villages d'Ap-ples, Ballens et de Molens. A Ballens, un homme a succombé dimanche matin aux com-plications de la grippe. Les classes sont fer-mées dans ces trois villages.

Secours aux Autrichiens

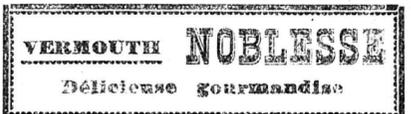
BERNE, 20. — Le comité de secours de l'Union suisse des cheminots s'est adressé é-galement à l'administration suisse des C.F.E. dans le but de venir en aide aux cheminots autrichiens. Dernièrement un représentant du comité de secours s'est rendu à Vienne où il s'est entretenu avec le ministre autrichien



LE CONSEIL SUPREME qui s'adresse à toutes les personnes affli-gées de la grippe, de rhumes, de re-froidissements, consiste à leur re-commander l'usage régulier des Tablet-tes Gaba.

Méfiez-vous!

Exigez les Tablettes Gaba en boîtes bleues à fr. 1.75.



des transports en vue d'une distribution de vivres. Le comité de secours a, en outre décidé aux fins d'obtenir toutes les garanties néces-saires pour une distribution de vivres juste et impartiale, d'envoyer sur les lieux des re-présentants; à cet effet, 25,000 familles sont déjà inscrites en vue de cette action de se-cours.

Combats contre les Indiens

LONDRES, 20. — Dans un engagement a-vec les guerriers de la tribu des Mahsoads, les Anglais ont eu 8 officiers indiens et 35 sous-officiers et soldats indiens tués; un of-ficier britannique, 40 sous-officiers et soldats indiens manquent; 6 officiers britanniques et 6 officiers indiens, ainsi que 270 sous-offi-ciers et soldats ont été blessés.

Les pertes des Madzouds connues jusqu'à présent s'élevaient à 400 hommes, dont 130 tués.

Le chef des Madzouds a avisé les Britan-niques qu'il était prêt à se soumettre et leur a demandé d'arrêter leur marche en avant.

Naufage

COPENHAGUE, 20. — Le vapeur américain « Marc » parti vendredi de Copenhague pour New-York, a coulé dans le Cattegat, à un mille environ de la côte ouest suédoise. Sur les 50 hommes de l'équipage, deux seulement ont pu être sauvés.

Vol de dynamite

WASSEN, 20. — Huit caisses contenant cha-cune 25 kilos de dynamite, ont disparu du ma-gasin situé dans la même région. On ne pos-sède, jusqu'à ce jour, aucune indication qui puisse mettre la police sur la trace des cou-pables.

Insomnie, Nervosité

sont évitées par l'emploi régulier des Tablettes — Valériane-Koublon — ZYMA — Entièrement inoffensives Produit naturel. Recommandé par les médecins. Boîte de 100 tablettes, fr. 4.50 Se trouve dans toutes les pharmacies

DÉPOT DES CHARBONS Société de combustibles - Sion Reçoit plusieurs wagons de tourbe Hollandaise. Ire qualité pour chauffage. Prière de s'inscrire chez Tavernier, Rue des Portes-Neuves.

Les Entremontants habitant SION et les environs sont invités à une Soirée familière qui aura lieu le Samedi 24 courant à 8 h. 1/2 du soir à l'Hôtel de la Poste. — Buffet froid — Bonne musique —

Une Aventure de Vidocq

« La deuxième fois... tout récemment, ce fut lorsque je fis appeler M. et Mme Desfontanges pour réclamer d'eux des explications sur le rôle qu'on leur prêtait à l'égard d'Henri de Montsimon. Je ne saurais donc accepter la moindre responsabilité dans des actes qu'ont pu commettre l'inspecteur Urbain et le mé-nage Desfontanges que je n'ai jamais connus autrement que je viens de vous le dire. »

Poussé dans ses derniers retranchements, le misérable Poulain n'hésitait pas, dans l'es-poir de se sauver, à renier et à sacrifier ses complices.

« Qu'avez-vous de commun avec eux, de-mandez-vous? s'écria Vidocq. Je vais, vous le dire: Vous avez les liens étroits de parenté qui vous unissent, car si le comte Poulain de Figères veut presque ignorer l'inspecteur Urbain et le ménage Desfontanges, « Gaspard Latrippe » connaît fort bien sa sœur Zoé, son frère Badoche et son cousin Flandin Lepoit. »

Le faux Poulain chancela sous l'attaque, et pâle, défait, la tête perdue, bégaya d'une voix blanche:

« Gaspard Latrippe?... Je ne sais pas... je ne comprends pas... qu'est-ce que Gaspard La-trippe? »

« Toi! clama Vidocq d'une voix tonnante. Toi, le tenancier d'un ancien repaire de

« Chauffeurs » dans un coin perdu de l'Es-tel. Toi, qui tentas, avec ton digne frère Badoche et ton parent Flandin, de dévaliser en plein jour la ferme des Glandines; toi, enfin, qui depuis vingt-sept ans usurpes le nom et le titre du malheureux voyageur qui vint un soir te demander l'hospitalité, le véritable comte Henri Poulain de Figères, que tu assassinas en pleine montagne et dont les os blanchissent au fond du gouffre de la Tourbe. »

Gaspard Latrippe, l'œil étincelant, le souf-fle rauque, ramassé sur lui-même comme un tuve prêt à bondir, avait en cet instant une telle expression de férocité que le chef de la Sûreté, le désignant au premier magistrat du parquet, s'écria:

« Regardez-le, monsieur le procureur gé-néral, ses crimes se lisent sur son visage. »

« Dis que c'est l'indignation de tes infla-mes calomnies qui peut se voir sur mes traits! hurla l'ainé des Latrippe. »

Mais brusquement sa physionomie changea; l'aspect farouche et bestial de Gaspard La-trippe de jadis qui avait reparu un instant sur la figure sévère et hautaine du directeur des services criminels disparut et le masque du faux Poulain reprit sa physionomie au-toritaire et assurée.

« Comme un éclair, en effet, une idée avait traversé le cerveau du misérable, un nom lui était venu à la pensée: Guy de Sermaise! »

« Je suis sauvé! pensa-t-il. »

Aux accusations de Vidocq, prétendant que le nau et puissant fonctionnaire de la justi-ce n'était qu'un imposteur, un ancien bandit un faux comte de Figères, il allait répondre par le témoignage d'un homme qui l'avait con-nu en Amérique, qui avait vécu là-bas quinze ans à ses côtés!...

« Le hasard providentiel ramène en Fran-ce, au moment opportun, ce Guy de Sermaise, qui a reconnu en moi son compagnon d'au-trefois, va me fournir une riposte foudroyante aux accusations de Vidocq, riposte que celui-ci n'a certainement pas prévue! »

D'un seul coup, Gaspard Latrippe allait re-gagner tout le terrain perdu et accabler à son tour le chef de la Sûreté!

« Je m'excuse, monsieur le procureur, dit-il, d'une voix artificiellement émue, de m'être laissé aller à un mouvement de colère... mais, en vérité, devant la série d'accusations mon-strueuses que je subis, il est difficile de de-mener impossible. De la vie aventureuse que j'ai menée dans ma jeunesse sur les frontiè-res du Mexique — quoi qu'en prétende M. Vidocq — il m'est resté une certaine violence de caractère que je ne parviens pas toujours à maîtriser et qui me pousserait, si je n'y prenais garde, à faire justice moi-même de certaines insultes. Tout à l'heure, j'ai vu rouge, je l'avoue et il s'en est fallu de peu... Mais, laissons cela... Je ne sais à quel motif de haine personnelle obéit le chef de la Sûreté en s'efforçant de m'englober dans de ténébreu-ses machinations que j'ai toujours ignorées. Il n'y parviendra pas! Dans son acharnement à vouloir me perdre, il a odieusement dépas-sé toute mesure. Sachant que ses ignominieu-ses imputations n'auraient aucune chance d'être prises au sérieux si elles s'adressaient au comte Poulain de Figères, issu d'une famille où l'honneur est de tradition, M. Vidocq a re-connu la nécessité d'étayer ses calomnies sur une base plus solide... Comme l'imagination n'est pas ce qui lui manque le moins, pas plus que ses scrupules, il a trouvé ceci: Celui que l'on prend pour le comte de Figères est

un ancien bandit qui s'est substitué à sa vic-time. Eh bien, monsieur le procureur général, je vous prierais d'envoyer chercher immédia-tement le comte Guy de Sermaise, c'est à lui que je laisserai le soin de répondre à M. le chef de la Sûreté. »

« Guy de Sermaise? répéta le procureur é-tonné. Je croyais que le représentant de cette vieille famille avait disparu depuis longtemps déjà? »

« Il est en France, à Paris depuis huit jours. Voici son adresse. J'insiste pour qu'il soit en-tendu. »

« Non, répondit le magistrat qui traça aus-siôt quelques lignes et, ayant cacheté la let-tre, la fit porter par un garçon de service à l'adresse indiquée par le directeur des affaires criminelles. »

« Vous prierez cette personne de se rendre immédiatement devant moi, s'il lui est possible, dit le procureur général au porteur. Vous ajou-terez que cette communication hâtive lui est adressée sur la demande instante de M. Poulain de Figères. »

Celui-ci regarda Vidocq et il eut surpren-dre un imperceptible tressaillement sur le vi-sage du chef de la Sûreté.

« Ah! ah! il commence à être inquiet pen-sa-t-il. »

En attendant l'arrivée de Guy de Sermaise, le procureur général fit appeler Henri et Jean-ne de Montsimon. Tous deux figuraient natu-rellement sur la liste des personnes dont le chef de la Sûreté avait réclaté la compar-tion comme susceptibles de fournir des dé-tails complémentaires sur le rôle joué par les Lepoit Desfontanges. Amenés de leur prison, ils attendaient dans une pièce voisine. Pendant tout l'interrogatoire d'Henri et de

sa sœur qui roula sur les multiples événements auxquels ils avaient été mêlés, tant à Brest qu'à Paris, et dont nous connaissons les dra-matiques péripéties, Poulain Latrippe affecta un calme, une tranquillité poussée pres-que jusqu'à l'indifférence, comme si tout ce qui se disait ne le concernait pas.

« Avant soutenu, en effet, qu'il n'avait rien de commun avec le ménage Desfontanges et l'inspecteur Urbain, les seuls que visaient les explications fournies par les Montsimon, son jeu ne consistait-il pas à garder l'attitude d'un personnage intéressé dans la question? »

« Deux ou trois fois même, il poussa l'im-prudence jusqu'à murmurer: — Un Desfontanges qui semblait un rêveur, un utopiste inoffensif... Un Urbain, coté comme un de nos meilleurs officiers de paix... C'est effrayant! »

« Et pourtant c'est votre œuvre, s'écria Henri de Montsimon, outre d'une telle hypo-crise. C'est grâce à vous que j'ai été envoyé au bagne où — bien qu'innocent — vous al-lez peut-être me faire réincarner... et enfin ce n'est pas de votre faute si je suis encore de ce monde. »

« Je vois, répliqua froidement Gaspard La-trippe, que vous avez subi l'influence de M. Vidocq et que ses calomnies ont fait leur œuvre. Vous aurez bientôt regret de vos pa-roles, monsieur. Vous n'avez le droit de me reprocher qu'une chose: c'est de m'être trompé et de m'être laissé tromper. »

« M. de Montsimon, intervint le procureur général qui avait été visiblement impressionné par la netteté des réponses d'Henri et de sa sœur et leur accent de sincérité, il ne m'ap-par-tient pas, comme magistrat, de préjuger des décisions qui pourront être prises à votre

APRÈS INVENTAIRE

Grande Vente au Rabais

MODES

formes et chapeaux garnis

| | | |
|--------------|------------|-------|
| Valeur 5.90 | sacrifié à | 4.-- |
| Valeur 9.50 | sacrifié à | 6.50 |
| Valeur 12.50 | sacrifié à | 9.-- |
| Valeur 15.90 | sacrifié à | 11.-- |
| Valeur 21.-- | sacrifié à | 15.50 |
| Valeur 25.-- | sacrifié à | 17.50 |
| Valeur 30.-- | sacrifié à | 21.-- |

MANTEAUX

pour dames

| | | |
|------------|----------------|-----|
| Valeur 39 | sacrifié à fr. | 32 |
| Valeur 79 | sacrifié à fr. | 63 |
| Valeur 99 | sacrifié à fr. | 79 |
| Valeur 110 | sacrifié à fr. | 88 |
| Valeur 120 | sacrifié à fr. | 95 |
| Valeur 135 | sacrifié à fr. | 108 |
| Valeur 150 | sacrifié à fr. | 120 |

AU LOUVRE AIGLE

La plus importante maison d'assortiments de la région

STAMPES EN CAOUTCHOUC
EN TOUS GENRES POUR BUREAUX, SOCIÉTÉS, etc.
Exécution prompte et soignée
IMPRIMERIE GESSLER, SION

Travaux d'asphaltage
pour Couvertures Etanches de terrasses et toitures plates
ETANCHEITE GARANTIE
Rosso et Schnebeli, Lausanne-Vevey

Mme Ida Reichenbach
Sage-femme diplômée 1re classe
Consultations de midi à 4 heures
(sauf le jeudi) ou sur rendez-vous
11 rue Verdaine, Genève
Pensionnaires Téléphone 39,97

UNE BOITE
DES
VÉRITABLES
Pastilles VALDA
BIEN EMPLOYÉE, UTILISÉE A PROPOS
PRÉSERVERA
votre Gorge, vos Bronches, vos Poux
GOMBATTRA EFFICACEMENT
vos Rhumes, Bronchites, Grippe, Influenza,
Asthme, Emphysème, etc.
Mais surtout **EXIGEZ BIEN**
LES VÉRITABLES
PASTILLES VALDA
vendues seulement
en **BOITES de 1.90**
PORTANT LE NOM
VALDA

Couvertures militaires

désinfectées, pouvant être utilisées comme couvertures de lit, couvertures pour bétail, ou bien comme couvertures sur planches à repasser, au prix de frs. 7.--, 9.--, 10.--, 12.-- et 14.--

Maillots militaires

pour garçons, frs. 11.-- pour adolescents frs. 13.--, pour hommes, frs. 15.--. Expédition par la poste, jusqu'à l'épuisement de la provision.

Fritz Setz, Tägerig (Argovie).



Fleurs naturelles

EN GROS

Se recommande

C. ZUMOFEN - DE CHASTONAY

21, RUE DU FORT-BARREAU, 21

GENÈVE

Téléphone No 84.15 de 8 h. 1/2 M. à 5 h. 1/2 S.
No 78.03 de 5 h. 1/2 S. à 8 h. 1/2 M.

Panier varié de 3 kg. à partir de fr. 15.- franco.

W. BAUMANN
HORGEN
SUISSE
Maison fondée en 1860

Volets à rouleaux Stores à lames prismatique
Volets à panneaux Paravents

Baume St-Jacques

de C. Traumann pharmac. Hâle

Prix Fr. 1.75

Remède des familles d'une efficacité reconnue pour la guérison rapide de toutes les plaies en général: ulcérations, brûlures, varicelle, et autres lésions, hémorroïdes, affections de la peau, dartres, contusions, etc. Se trouve dans toutes les pharmacies.

Dépôt gén. Pharm. St-Jacques, Hâle. Sion: Pharm. Zimmermann, Martigny: Pharm. Lovay, Gressy: Pharm. Burgesser-de Chastonay

"IDEAL"

est en effet la crème pour

chaussures "IDEAL" car elle donne non seulement aux souliers un brillant rapide et durable, mais conserve encore le cuir le rend souple et imperméable.

Demandez expressément chez votre marchand de chaussures ou chez votre épicerie, la crème "IDEAL".

Bottes de différentes grandeurs. Seul fabricant G. H. Fischer, fabrique chimique de graisses et d'allumettes, Fehraltorf (Zurich) fondée en 1860.

Agard, mais je crois cependant pouvoir vous dire que la crainte exprimée par vous tout à l'heure de retourner au bagne est désormais injustifiée. Certes, au point de vue de la loi, votre éviction du bagne est gravement répréhensible, mais il y a dans votre cas des circonstances tellement atténuantes, vous avez si péremptoirement démontré en vous remettant volontairement entre les mains de la justice, que vous n'entendiez pas vous soustraire à une condamnation régulièrement prononcée contre vous, mais à des attentats criminels auxquels vous étiez exposé, que je ne pense pas que l'on vous tienne rigueur de votre acte. En ce qui concerne le crime terrible pour lequel vous avez été condamné — et c'est là le point capital — je ne veux pas attendre davantage pour vous annoncer que votre innocence ne peut plus désormais faire aucun doute pour personne. Le bandit qui a tué votre oncle, le joaillier Chasseneuil, a été découvert, arrêté et il a fait des aveux complets.

Montsimon ignorant encore, comme Jeanne, la magistrale opération de Vidocq à Neuilly, demeurera un instant muet de saisissement et d'émotion, tandis que Jeanne, dans un cri de joie éperdue, incapable de se contenir, se jeta dans les bras de son frère en s'écriant d'une voix entrecoupée par les sanglots:

— Henri, tu as entendu... mon Henri, mon Grand... Ton innocence est reconnue... c'est la fin de notre martyre.

— Voyons, mon petit, mon Jeannot... voyons, dit doucement Henri, cherchant à calmer la jeune fille, qui, ayant oublié le lieu où elle se trouvait, la présence du magistrat, couvrait son frère de baisers.

— Pardonnez-moi, monsieur le procureur, murmura enfin Jeanne en s'essuyant les yeux,

mais nous avons été si malheureux.

— Ne vous excusez pas, mademoiselle... je vous comprends, répondit le procureur plus troublé par cette scène rapide qu'il ne voulait le laisser voir.

Henri de Montsimon saisit la main de Vidocq et la serrant énergiquement dans les siennes:

— C'est à vous, j'en suis certain, que je dois cela, dit-il.

— J'avais promis à mademoiselle de Montsimon de lui rendre son frère, c'est fait, répondit le chef de la Sûreté, mais je me suis promis à moi-même de faire expier leur crime aux vrais coupables... et ceci n'est pas encore terminé.

A ce moment, la porte s'ouvrit et l'huissier annonça au procureur: le comte Guy de Sermaise.

— Veuillez retourner dans la salle où vous étiez: peut-être aurai-je besoin tout à l'heure de vous entendre de nouveau, dit le chef du parquet à Henri et Jeanne de Montsimon. Ce soir encore, ajouta-t-il, vous devrez retourner à la prison. Mais demain, je ferai le nécessaire pour obtenir votre mise en liberté provisoire.

Puis, s'adressant à l'huissier pendant qu'Henri et sa sœur se retiraient:

— Faites entrer M. de Sermaise, ordonna-t-il.

Il y eut une minute de silence impressionnant. La dernière phase du duel engagé entre le directeur des affaires criminelles et Vidocq allait s'engager et chacun sentait qu'elle devait être décisive.

Guy de Sermaise entra.

Un peu pâle, le directeur au ministère de la justice s'était levé.

— Je me suis empressé de me rendre à

voire appel, monsieur le procureur général, dit Sermaise en saluant.

— Je vous remercie de votre empressement monsieur, répondit le magistrat... car il s'agissait moins d'une convocation régulière que je ne pouvais vous adresser en vous fixant un délai assez court que d'une invitation officieuse à laquelle vous auriez pu vous dérober... pour aujourd'hui tout au moins.

— Je n'avais aucune raison pour le faire, bien au contraire... car j'ai cru comprendre qu'il s'agissait de Poulain de Figères.

— Tu ne t'es pas trompé, s'écria celui-ci... C'est à ton témoignage que je fais appel, mon vieux camarade.

— Mon témoignage?

— Tu ne te doutes pas à quelles sordides et basses intrigues ton ancien compagnon est en butte aujourd'hui. Tu demeurerais épouvanté si tu savais de quelles infamies l'on ose m'accuser. D'un mot tu peux me sauver en faisant scrouler tout cet échafaudage de mensonges et de calomnies dressé contre moi. L'honneur que tu vois là, Vidocq, l'ancien forçat devenu chef de la Sûreté, a l'audace de prétendre que je ne suis pas le comte Henri de Figères.

— Tu n'es pas le comte Henri de Figères, toi?... s'écria Guy de Sermaise. Alors qui es-tu donc?

— Un nommé Gaspard Latrippe, un ancien bandit, un ancien chauffeur... qui a exorcé, parait-il, ses méfaits dans l'Estérel à l'époque où j'étais avec toi de l'autre côté de l'Océan, mais te voilà vieux ami, et la vérité va se faire jour: Parle... Parle... dit tout ce que tu sais de moi, mon cher Sermaise.

Je le ferai bien volontiers, déclara celui-ci. J'affirme donc que celui que M. le chef

de la Sûreté accuse d'être Gaspard Latrippe s'est montré depuis huit jours rempli des plus délicates attentions à mon égard, qu'il n'a cessé de me témoigner la plus vive amitié, que nous avons passé presque toutes nos soirées ensemble, qu'il s'est ingénié à me procurer les distractions les plus...

— Pardon, interrompit le procureur général en ne vous demandant pas cela, Monsieur de Sermaise.

Celui-ci parut quelque peu interloqué.

— Je croyais, fit-il que je devais raconter ce que je sais de Poulain de Figères.

— Sans doute, mais il ne s'agit pas de ce que vous avez pu faire ensemble il y a huit jours, mais autrefois.

— Autrefois?

— En fait, précisa le procureur, un peu agacé par les réponses de son interlocuteur; oui ou non, la personne qui est là, devant vous, est-elle bien celle qui partie, en bas âge avec son père pour l'Amérique, y est demeuré jusqu'en 1817?

— Sur ce point, Monsieur le procureur général, je suis tout à fait incapable de vous renseigner, attendu que je n'ai jamais mis les pieds en Amérique!

Cette réponse faite de l'air le plus naturel du monde laissa le procureur pétrifié. Il n'en fut pas de même pour le directeur des affaires criminelles qui, bondissant, s'écria d'une voix haletante:

— Hein? Qu'est-ce que tu me dis? Tu es devenu fou? Quoi... tu ne serais jamais allé en Californie, toi, Sermaise?

— Non... pas Sermaise, répliqua avec un sourire gouailler « le vieux camarade » ainsi interpellé, mais: Furet... Casimir Furet!... Le faux Poulain poussa un cri étouffé, se

cula de quelques pas en chancelant et tomba comme assommé sur son siège.

— Ah! ça, que signifie cette comédie? demanda sévèrement le chef du parquet.

— Monsieur le procureur général, répondit Casimir, je vous adresse toutes mes excuses pour cette « comédie » comme vous dites et à laquelle j'ai été contraint, mais je vous jure que je n'ai jamais eu l'intention de me jouer ni de vous, ni de la justice que vous représentez ici. Poursuivi, traqué par l'inspecteur Ursoin — agissant comme toujours d'après les ordres du directeur des affaires criminelles — j'ai dû employer ce subterfuge pour échapper à leurs recherches, non pas que je voulusse me dérober à la responsabilité de mes actes — et la preuve c'est que me voici devant vous monsieur le procureur général, et que je vous révèle qui je suis; mais connaissant — par le sort que comptaient réserver ces messieurs à mes amis de Montsimon — la façon expéditive employée par eux, je préférais tomber en d'autres mains que les leurs.

C'est ainsi que je me suis improvisé l'ancien compagnon de l'homme qui se donne pour le comte Henri Poulain de Figères et tandis qu'il me faisait rechercher de tous côtés, je me promenais tranquillement avec lui.

Je dois ajouter que si je ne fus jamais Guy de Sermaise et n'ai jamais poussé jusqu'au Nouveau Monde, j'ai tout lieu de croire aussi que l'individu qui est là n'a jamais été le comte de Figères et qu'il ignore l'Amérique tout autant que moi.

(à suivre)